

## DECISION DU PRESIDENT.CA 010-2020

Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ;  
Vu les articles L123-1 à L123-9 du code de l'éducation ;  
Vu le livre VII du code de l'éducation et notamment son article L719-7 ;  
Vu les statuts et le règlement intérieur de l'Université d'Angers ;  
Vu la délibération CA021-2016 du 29 février 2016, portant délégation de compétences du Conseil d'administration au Président.

### Objet de la décision

Demande de validation des tarifs des analyses réalisées sur les nouveaux matériels acquis par la plateforme SFR MATRIX-Plateau CARMA – coûts unitaires et coûts horaires - DRIED

Conformément à sa délégation, le président de l'Université d'Angers décide :

1. d'approuver les tarifs coûts horaires et coûts unitaires des analyses réalisées sur les appareils du plateau CARMA de la SFR MATRIX.

Le président rend compte, dans les meilleurs délais, au conseil d'administration des décisions prises en vertu de sa délégation.

**A Angers, le 29 janvier 2020**

*Par délégation et pour signature,*  
Le Directeur Général des Services  
Olivier HUISMAN

**Signé**

La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive.

Affiché le : **5 Février 2020**

Date du conseil de gestion	Nom de la composante, du service commun ou de la direction			
	Direction de la recherche			
	Montant	Centre financier	Observations	Date compte rendu CA
<b>Coûts horaires des analyses pour les nouveaux appareils acquis par le plateau CARMA de la SFR MATRIX</b>				
CAS 1 : Analyses pour les membres fondateurs	Cf tarifs joints	911SFR16		
Cas 2 : Analyses réalisées par le personnel du plateau CARMA	Cf tarifs joints	911SFR16		
Cas 3 : Analyses non réalisées par le personnel du plateau CARMA	Cf tarifs joints	911SFR16		

Coûts horaires des analyses (tarifs HT en euros)  
Pour les nouveaux appareils acquis par le plateau CARMA

**CAS 1 : Analyses pour les membres fondateurs**

	<i>Membres fondateurs</i>	<i>Forfait annuel MOLTECH-Anjou</i>
Spectromètre Dichroïsme Circulaire	2.20	350.00
Réfectomètre	4.40	350.00

Les consommables ne sont pas pris en compte par le plateau

**CAS 2 : Analyses réalisées par le personnel du plateau CARMA**

	<i>Université d'Angers</i>	<i>Partenaire public</i>	<i>Partenaire privé</i>
Spectromètre Dichroïsme Circulaire	26.70	51.10	100.50
Réfectomètre	23.10	41.70	90.10

+ 15% de frais de gestion pour les partenaires publics et privés

(1) Frais supplémentaires variables pour les consommables

**CAS 3 : Analyses non réalisées par le personnel du plateau CARMA**

	<i>Université d'Angers</i>	<i>Partenaire public</i>	<i>Partenaire privé</i>
Spectromètre Dichroïsme Circulaire	14.60	27.00	29.70
Réfectomètre	11.00	17.50	19.30

+ 15% de frais de gestion pour les partenaires publics et privés

(1) Frais supplémentaires variables pour les consommables

Coûts unitaires des analyses (tarifs HT en euros)  
Pour les nouveaux appareils acquis par le plateau CARMA

**CAS 1 : Analyses pour les membres fondateurs**

	<i>Membres fondateurs</i>	<i>Forfait annuel MOLTECH-Anjou</i>
Spectromètre Dichroïsme Circulaire	0.40	350.00
Réfectomètre	0.80	350.00

Les consommables ne sont pas pris en compte par le plateau

**CAS 2 : Analyses réalisées par le personnel du plateau CARMA**

	<i>Université d'Angers</i>	<i>Partenaire Public</i>	<i>Partenaire privé</i>
Spectromètre Dichroïsme Circulaire	4.50	8.60	16.80
Réfectomètre	3.90	7.00	15.10

+ 15% de frais de gestion pour les partenaires publics et privés

(1) Frais supplémentaires variables pour les consommables

**CAS 3 : Analyses non réalisées par le personnel du plateau CARMA**

	<i>Université d'Angers</i>	<i>Partenaire Public</i>	<i>Partenaire privé</i>
Spectromètre Dichroïsme Circulaire	2.50	4.50	5.00
Réfectomètre	1.90	3.00	3.30

+ 15% de frais de gestion pour les partenaires publics et privés

(1) Frais supplémentaires variables pour les consommables